

## **Conditions Générales de Vente Ticketing RFC SERAING**

L'acheteur confirme avoir 18 ans ou plus et accepte les Conditions Générales d'Utilisation.

L'acheteur de billets doit adhérer à la «loi sur la vente de billets pour des événements » du 30 Juillet 2013 (BS 06/09/2013).

L'acheteur accepte les termes figurant dans la loi football.

Ces conditions sont applicables à la vente de billets à travers ce site web. Le RFC Seraing met en vente des billets pour les matches à domicile du RFCS. Le RFCS n'est pas tenu responsable d'un éventuel changement de lieu, de date ou de prix, de la disponibilité ou de l'annulation d'un match. Toute responsabilité du RFCS est donc limitée à la vente et la distribution des billets.

Les billets mentionnent le nom de l'acheteur initial. Le nom de l'acheteur du billet ne peut donc être adapté à celui d'une éventuelle tierce partie. L'acheteur est considéré comme le seul détenteur du billet. Il est tenu de payer le montant dû, même si les billets seront livrés à une tierce personne. Les billets ne peuvent être vendus en aucun cas à des tiers, ni être cédés à des tiers dans une relation commerciale, sans l'approbation préalable du RFCS. La personne qui fait l'achat à travers ce site, accepte les termes et conditions à chaque paiement d'une commande.

Nos produits (y compris les billets, factures) restent toujours notre propriété exclusive, à la fois spirituellement et matériellement. En conséquence, toute copie ou imitation, sous quelque forme que ce soit, est donc strictement interdite sous peine de poursuites.

### 1. Passer une commande

Chaque réservation de billets est confirmée dès réception du paiement de la somme due. L'acheteur reçoit un email d'Ogone (organisme de paiement). Après le paiement, un email de confirmation avec les détails de la réservation est également envoyé.

Veuillez vérifier si les emails de confirmation ne se sont pas classés automatiquement dans les « spam » si l'e-mail de confirmation n'est pas reçu dans la journée de la réservation. Si vous ne trouvez pas l'e-mail de confirmation, alors l'acheteur doit nous en informer dès que possible.

### 2. Paiement

Sauf indication contraire, tous nos prix incluent la TVA et autres taxes.

En cas de paiement par carte de crédit ou par l'intermédiaire de la banque à domicile Ogone, le paiement est immédiat. Votre carte sera débitée au moment où vous passez votre commande et recevez la confirmation. L'acheteur recevra ensuite un e-mail de la part d'Ogone avec les détails du paiement.

Ogone est l'établissement de paiement qui surveille toutes les transactions en ligne et confirme si le paiement a été effectué, oui ou non.

### 3. Les livraisons

Après avoir reçu le paiement, l'acheteur reçoit un email d'Ogone peu de temps après l'e-mail de confirmation de commande. Dans cet e-mail, un résumé du paiement et les vouchers seront joints au format PDF.

Seul le premier fournisseur du bon aura accès au Stade. Chaque autre copie du coupon sera considérée comme une tentative de fraude et ne recevra pas de billet. Des poursuites sont envisageables.

#### 4. Remboursement

Les billets ne seront pas remboursés, même en cas de perte, dommage ou de vol. Le droit de rétraction n'est pas pris en compte parce que ce service immédiat (dans ce cas, la réservation de billets) ne concerne pas les services liés aux activités de loisirs. Les billets qui ne sont pas récupérés ne seront pas remboursés.

#### 5. Echange

Les billets ne peuvent être échangés.

#### 6. Modifications

Si l'organisateur effectue une modification de la date ou de l'heure du match ou même son annulation, c'est à lui de décider si et sous quelles conditions les billets/abonnements peuvent être remboursés, échangés ou si des frais supplémentaires peuvent être appliqués.

L'organisateur informera le client rapidement de la procédure à suivre.

#### 7. Aperçu des coûts

Que ce soit à charge ou pas, les frais de réservation dépendent d'un organisateur à l'autre. S'il y en a, ils seront toujours indiqués dans le détail du paiement.

#### 8. Suivi commande

L'acheteur peut contacter le service Billetterie du RFCS via [info@rfc-seraing.be](mailto:info@rfc-seraing.be)

#### 9. Plaintes

Pour toute réclamation, l'acheteur doit envoyer une lettre recommandée au RFCS (Rue de la Boverie, 253 – 4100 Seraing). Formuler clairement et sans équivoque la plainte.

Veillez fournir autant de données que possible.

#### 10. Général

Les relations entre le client et le RFCS sont soumises à la loi belge. En cas de litige, les tribunaux de l'arrondissement du Hainaut sont compétents.

Le non-exercice par le RFCS ou l'organisateur de droits énoncés dans ces conditions de vente, ne peuvent pas être considérées comme une renonciation au droit de le faire plus tard.

#### 11. Contacts

Billetterie: Rue de la Boverie, 253 à 4100 Seraing (04/338 07 27).

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Ces heures peuvent être modifiées à tout moment en fonction du calendrier civil ou sportif. Merci de rester informés via les actualités et autres communiqués du club.

Dénomination sociale : Société Anonyme Royal Football Club de Seraing (BCE 0461.276.867)

Siège social : Rue de la Boverie, 253 à 4100 Seraing